

Image not found or type unknown



Recours contre ancien propriétaire

Par **jeandem**, le **03/04/2009** à **11:14**

bonjour
je suis propriétaire depuis 3 ans d'un appartement rénové, au premier étage d'une double copropriété. Mon voisin est décédé depuis peu et de nouveaux habitants sont arrivés. L'ancien propriétaire de mon appartement avait par soucis d'économie, fait installer son disjoncteur principal dans celui du voisin, chose faisable puisqu'il faisait partie de sa famille. Hors, les nouveaux arrivants doivent modifier leur installation électrique et je me retrouve dans l'obligation de faire remonter mon disjoncteur dans mon appartement, ce qui a un coût non négligeable (+1000€).
Puis je, dans l'état actuel, me retourner contre l'ancien propriétaire, et lui demander de payer tout ou partie des travaux ?